

Examen pour l'accès à l'emploi de secrétaire général

Epreuve écrite d'admissibilité 1 : sujets de 2018 à 2020

Article 9 – annexe III du statut du personnel des Chambres de métiers et de l'artisanat :

Epreuve 1 : une composition portant sur l'évolution générale politique, économique et sociale du monde ainsi que sur le mouvement des idées depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, devant permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à exprimer sur le sujet proposé, tant une analyse des faits et des événements qu'une interprétation personnelle et argumentée.

(Durée : quatre heures ; coefficient 3).

Sujet de la session de printemps 2018 :

Les réglementations (RSE, secret des affaires) et bientôt la protection des données avec le RGPD visent à renforcer la transparence et l'éthique en plaçant l'Europe comme référence internationale de la protection d'identité numérique.

Sujet de la session d'automne 2018 :

Comment l'innovation managériale peut être au cœur de l'évolution des structures publiques afin de suivre les mutations de la société ?

Sujet de la session d'automne 2019 :

La démocratie participative : un pouvoir partagé entre utopie et prise de décision.

Sujet de la session d'automne 2020 :

Comment garantir plus d'autonomie aux collectivités territoriales ?